

Réservé aux abonnés

Le Sénat vole au secours du patrimoine religieux en péril

Par [Claire Bommelaer](#)

Publié le 07/07/2022 à 18:41, mis à jour le 08/07/2022 à 16:24

La chapelle du prieuré des Moulineaux (XIIe siècle) à Poigny-la-Forêt, près de Rambouillet. *Marie Briand-Locu/PHOTOPQR/LE PARISIEN/MAXPPP*

DÉCRYPTAGE - Un rapport parlementaire soulève la question du devenir des églises communales. 2500 à 5000 d'entre elles, qui sont fermées, risquent l'abandon ou la destruction. Les élus réclament un inventaire précis, et plaident pour que l'on aide les maires.

Il ne s'agit pas d'une catastrophe, mais plutôt d'un désastre annoncé. Selon un rapport sénatorial sur l'état du patrimoine religieux en France, ce dernier souffrirait d'un déficit d'entretien ou d'un entretien trop irrégulier. Or, qui dit manque d'entretien dit, à terme, trous dans la toiture, charpentes mangées aux insectes ou décors infiltrés d'eau. Sans parler des factures qui grimpent, les gros travaux coûtant toujours plus que le petit entretien. *«Les édifices protégés sont en meilleur état que ceux qui ne le sont pas»*, nuancent Pierre Ouzoulias (Hauts-de-Seine, CRCE) et Anne Ventalon (Ardèche, LR) *Tous sont par ailleurs plus dégradés en milieu rural qu'en milieu urbain, et les parties intérieures sont davantage négligées.»*

Selon l'Observatoire du patrimoine religieux (OPR), il y aurait 100.000 lieux de culte en France, en activité ou non. 45.000 d'entre eux, principalement des églises, sont la propriété de communes, lesquelles peuvent être très petites. *«Le risque d'abandon d'une...*

45 commentaires

- **sseur2**

le 09/07/2022 à 14:09

C'est bien que le Sénat se saisisse de ce problème. C'est un pur scandale. Notre patrimoine se dégrade. Je propose juste quelques idées : premièrement recentrer le travail des bâtiments historiques, parfois trop tatillon, parfois trop laxiste, en particulier pour les contrôles comme à Notre-Dame ou pendant les restaurations, deuxièmement augmenter le mécénat des entreprises, quand les grandes entreprises financent la restauration, elles le font souvent sur les bâtiments les plus emblématiques, je propose donc que 25 pour 100 de ce mécénat aille au centre des monuments historiques pour restaurer le patrimoine, il faut augmenter les dépenses de l'état sur l'entretien du patrimoine. Il faut créer plus de partenariat privé public, il faut aussi qu'un parti du clergé cesse de vouloir enlever tout ce qui est ancien dans nos églises. Ensuite, il ne faut pas déchristianiser nos églises, mais on peut envisager de faire payer l'entrée des cathédrales pour financer leur entretien et aussi de promouvoir d'autres utilisations comme des concerts, des expositions, des marchés de Noël, des magasins, en lien bien sûr avec l'église afin de remettre nos églises au centre du village

- **ALPHA2017**

le 08/07/2022 à 19:48

Protégeons les de la déchristianisation du présent pour la rechristianisation des générations futures !

- **LEYBURN**

le 08/07/2022 à 17:28

C'est à l'Etat d'assurer l'entretien des églises rurales Exemple Petit Palais et Cornemps (33) 700 habitants et un magnifique église du XIII é siècle comment voulez vous que la municipalité puisse en assurer l'entretien !

Pour Stéphane Bern, il y a une «déficiency de l'État» dans le dossier du patrimoine

L'animateur était entendu mercredi par la commission de la culture du Sénat, qui estime à 2 ou 3% le nombre d'édifices religieux abandonnés.